

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28 76 05778 76 auprès du préfet de la région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Référencement Datadock



34, rue Pierre Corneille – 76300 Sotteville-Lès-Rouen
Tél : 02 35 72 82 82 – Mail : siege.social@laboussole.asso.fr

Se former en prévention et en accompagnement des pratiques addictives



PÔLE FORMATION

34, rue Pierre Corneille – 76300 Sotteville-Lès-Rouen
Tél : 02 35 72 82 82 – Mail : siege.social@laboussole.asso.fr

A qui les formations et sensibilisations sont-elles destinées ?

Toute structure travaillant avec des personnes ayant des comportements à risque et des conduites addictives :

- Secteur sanitaire et social,
- Justice,
- Bénévoles associatifs,
- Elus locaux et responsables institutionnels,
- Education nationale et santé publique,
- Salariés et chefs d'entreprise, etc.

Avec quelle méthodologie ?

1. **Etude de vos besoins** de formation : rencontres préalables, si nécessaire recueil des besoins auprès des professionnels (questionnaires, groupes de discussion, etc.),
2. Proposition d'un programme de **formation « sur mesure »** adapté à vos besoins,
3. **Mise en œuvre de la formation** : partage d'expérience, apports théoriques et pratiques, débats, tables rondes, activités en groupe, travail sur les représentations et les expériences des participants dans leur quotidien professionnel, etc.,
4. **Évaluation journalière** et de fin de formation, évaluation à distance possible, remise d'attestations de formation, communication des supports utilisés pendant la formation,
5. Envoi du **bilan de formation** dans les trois mois suivants la fin de formation.

Combien de personnes peuvent être formées par session ?

Afin de faciliter les échanges, les groupes sont constitués de 15 places maximum.

Par quels professionnels les formations sont-elles données ?

Médecins psychiatres, médecins addictologues, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, professionnels de la prévention, juriste, acteurs associatifs... issus du réseau spécialisé en addictologie local, régional ou national, étayant une pratique de terrain couplée à une activité occasionnelle de formation.

Comment les formations se coordonnent-elles ?

Un formateur-coordonateur assure le « fil rouge » de chaque session de formation afin de garantir sa continuité. Il s'assurera du bon déroulement de la formation et accueillera chaque intervenant.

Tarifs

Ils sont soumis aux tarifs du référentiel régional des coûts harmonisés (une journée de formation = 1120 euros TTC incluant l'ensemble des frais).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de devis.

Dans quels locaux les formations se déroulent-elles ?

Nous nous déplaçons sur sites.

Exemples de modules proposés

- « Notions générales en addictologie »
- « Sensibilisation à la démarche de réduction des risques et des dommages »
- « La réduction des risques et des dommages alcool »
- « La réduction des risques et des dommages tabac »
- « La réduction des risques et des dommages cannabis »
- « Positionnement professionnel en prévention et accompagnement des pratiques addictives »
- « Rencontre entre souffrance psychique/santé mentale et pratiques addictives »
- « Processus adolescent et pratiques addictives »
- « Stratégies en prévention : les compétences psychosociales et l'estime de soi »
- « Méthodologie de projet en prévention des pratiques addictives »
- « Approche juridique en addictologie et réduction des risques »
- « Pratiques addictives et personnes âgées »
- « Séance de temps d'appui auprès des professionnels pour aborder des situations en lien avec les conduites à risques et addictives (fréquence à déterminer en fonction des besoins) »
- ... et autres, à la demande, journées thématiques.

Catalogue de formation à venir